

Proposition de nommer le collège de Brumath « Collège Via Romana »

Résumé :

Conformément à l'article L.421-24 du Code de l'éducation, la Collectivité européenne d'Alsace est chargée d'arrêter la dénomination des collèges publics.

Le collège a fait l'objet d'une importante restructuration qui s'achève fin septembre 2022 pour un montant de 16.6M€ TTC.

Le collège est l'un des 2 collèges ne disposant pas de dénomination (collège de Brumath), il est donc proposé d'accompagner l'achèvement de la restructuration avec la dénomination de ce nouveau collège.

Après concertation des acteurs locaux et pédagogiques, et en accord avec le Maire de Brumath et les conseillers d'Alsace du canton, il est proposé à la Commission permanente de décider de nommer le collège de Brumath « Collège Via Romana »

Aux termes de l'article L.421-24 du Code de l'éducation, la dénomination des établissements publics locaux d'enseignement relève de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement qui doit recueillir à cet effet l'avis du Maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement scolaire.

Les premiers locaux du collège de Brumath ont été construits au début des années 1960. Une restructuration lourde a permis en 1993 de pérenniser les locaux et de répondre aux demandes pédagogiques de l'époque. C'est en 2017 que le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé de restructurer le collège de Brumath pour lui permettre d'accueillir en toute sécurité les élèves et les équipes pédagogique.

Les travaux de restructuration et d'extension du collège ont débutés en 2018 et vont s'achever lors de cette rentrée de septembre 2022.

Le collège de Brumath est l'un des derniers établissements de la Collectivité européenne d'Alsace à ne pas avoir de dénomination autre que « Collège de Brumath ». Il a semblé important de profiter de la livraison de ce tout nouvel établissement pour le baptiser et l'ancrer dans sa riche histoire locale ce qui permettra aux élèves, accompagnés de leurs enseignants, de donner vie et corps à ces locaux d'enseignement dans lesquels ils vont passer plusieurs années de leur scolarité.

Le choix du nom pour cet établissement n'a pas été simple et plusieurs pistes ont été évoquées durant les derniers mois de restructuration du collège. Le nom de « Via Romana » a été retenu par les différents acteurs et élus locaux.

Effectivement, la ville de Brumath a une riche histoire Gallo-Romaine allant du début de notre ère jusqu'au IVème siècle. Des fouilles archéologiques réalisées au début des travaux de restructuration en 2018 ont d'ailleurs permis de mettre à jour une voie romaine, à quelques mètres sous terre, et sur laquelle une partie du collège a été construite. Des visites du chantier de fouilles ont d'ailleurs déjà été organisées pour les élèves ainsi que des actions de médiation permettant à chacun de mieux connaître l'histoire de l'ancienne citée de BROCOMAGUS, l'ancien nom romain de Brumath.

Le nom de « Via Romana » ouvre encore beaucoup de champs pédagogiques pour les années à venir.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- De dénommer le collège de Brumath « Collège Via Romana »

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.